

- | | | | |
|--|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Clinique externe Christ-Roi | <input checked="" type="checkbox"/> CHUL | <input type="checkbox"/> CISSS des Îles | <input type="checkbox"/> Hôpital de Baie-St-Paul |
| <input type="checkbox"/> Hôpital Chauveau | <input type="checkbox"/> Hôpital de La Malbaie | <input type="checkbox"/> Hôpital de l'Enfant-Jésus | <input type="checkbox"/> Hôpital du St-Sacrement |
| <input type="checkbox"/> Hôpital Jeffery Hale | <input type="checkbox"/> Hôpital St-François d'Assise | <input type="checkbox"/> Hôpital Ste-Anne de Beaupré | <input type="checkbox"/> Hôtel-Dieu de Québec |
| <input type="checkbox"/> IUCPQ | <input type="checkbox"/> IUSMQ | <input type="checkbox"/> Hôpital régional de Portneuf | |

SPERMOGRAMME

À lire attentivement

Prendre un rendez-vous au 418 654-2220.

Vos cartes du CHUL et d'assurance-maladie sont nécessaires.

Prélèvement sur place possible

ou apporter le spécimen entre 8 h et 9 h le matin

**VOUS DEVEZ ÊTRE PRÉSENT LORS DE LA REMISE DU PRÉLÈVEMENT
(et non par personne interposée)**

- Les examens se font **au laboratoire d'andrologie à la porte G-00245**, accessible via les consultations externes ou l'entrée principale (voir plan directeur au verso).
- **PRESCRIPTION DE VOTRE MÉDECIN OBLIGATOIRE**
- **Vos cartes du CHUL et d'assurance-maladie sont nécessaires.**
Donc, si vous ne la possédez pas déjà, veuillez-vous rendre, le jour même avec votre carte d'assurance-maladie à l'entrée des consultations externes pour vous la procurer.
- Normalement on vous a remis, avec votre feuille, un tube conique en matière plastique, dont l'intérieur est stérile. Si vous n'avez pas ce tube, vous pouvez vous le procurer le matin même de votre examen ou si vous préférez prendre le tube avant, il y en a dans une petite boîte à l'entrée du laboratoire. Vous pouvez également vous procurer un contenant stérile pour prélèvement d'urine à votre pharmacie.
- Le tube doit servir à recueillir directement « tout le sperme » émis lors d'une éjaculation, obtenue par masturbation, **après une abstinence de 2 à 3 jours**. Il est important que le spécimen soit complet et la perte de quelques gouttes, lors du prélèvement, doit nous être signalée.
- Après le prélèvement, bien refermer le tube et **le maintenir à la température du corps**. Le placer à la ceinture de votre pantalon du côté de la peau.
- **Le spécimen doit être acheminé dans l'heure qui suit au laboratoire.**
Au laboratoire, on vous demandera :
 - L'heure du prélèvement
 - Le nombre de journées d'abstinence
 - La perte de quelques gouttes, etc.
- **Rapport :**
 - Le résultat de votre spermogramme sera envoyé **à votre médecin après l'analyse**.
 - Inutile de téléphoner puisque aucun rapport n'est transmis par téléphone.
 - Assurez-vous que votre adresse est exacte sur votre carte du CHUL afin d'éviter un délai supplémentaire.

Pour plus de renseignements ou **pour annuler votre rendez-vous**, téléphoner au 418 654-2220.

